

# Vers une combinatoire sociale-écologique de quantifications en nature et monétaires

Patrice Grevet

## Introduction

De façon générale, l'exercice des pouvoirs économiques et politiques dès qu'ils dépassent une certaine complexité nécessite des outils quantifiés variables selon les buts poursuivis. La première partie de ce texte présente des repères historiques à l'appui de cette affirmation qui vaut aussi pour une bifurcation sociale-écologique systémique. Au préalable précisons la terminologie. Comme l'indique Olivier Martin<sup>1</sup>, le terme quantification et j'ajoute ses parents présentent le double avantage d'attirer l'attention sur les processus de production des chiffres qui sont socialement construits et d'être suffisamment général pour désigner tous les types de chiffres dont ceux qui nous intéressent ici : les indicateurs, les critères, les statistiques. Les indicateurs sont des données chiffrées jugées caractéristiques de situations présentes et de leur évolution passée ou anticipée. Les critères sont des indicateurs choisis pour effectuer des choix. Les statistiques sont de grands ensembles de chiffres dont les méthodes de collecte et de traitement ont considérablement progressé depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. À ce sujet, la référence aux travaux d'Alain Desrosières (1940-2013) s'impose. Ce chercheur, statisticien, administrateur de l'INSEE, historien, sociologue a réalisé des recherches faisant référence<sup>2</sup>. Il utilise les statistiques empiriquement et, en même temps, il prend les catégories statistiques comme objet d'étude, deux objectifs difficiles à concilier et cependant à poursuivre suivant les recommandations de Pierre Bourdieu (cf. l'introduction d'Emmanuel Didier dans Desrosières 2014, p. 7 s.). Les rapports entre les différents types de chiffres s'établissent en boucle et non de façon linéaire. Des entités sociales ont des activités avec pour sous-produit des données. Ils poursuivent des buts qui peuvent être flous, multidimensionnels, plus ou moins contradictoires. Dans la poursuite de ces buts, ils décident de la production de données ou y poussent au-delà des sous-produits de leurs activités. Les données existant à un moment délimitent un champ possible d'indicateurs et de critères et rétroagissent sur ces derniers.

*La thèse soutenue ici*

Dans un article précédent, j'ai avancé pour une bifurcation systémique la proposition d'un système d'entreprises social-écologique composite<sup>3</sup>. Les entreprises occupant "les hauteurs" de l'économie seraient gérées démocratiquement. Avec les coopératives de production elles constitueraient des "entreprises démocratiques". Dans le présent article, concernant le passé et le présent, je privilégie les outils quantifiés intervenant dans la gestion et la coordination des entreprises. Pour ce qui a trait à l'avenir, je me limite aux entreprises démocratiques et à leurs besoins d'outils quantifiés inséparables de ceux qui interviendraient dans les politiques publiques et la planification écologique. Ce qui suit a donc un caractère très partiel laissant par exemple de côté la modélisation macroéconomique. Je me concentre sur l'argumentation d'une thèse : **la nécessité pour une bifurcation systémique d'indicateurs à la fois en nature et monétaires avec appui sur une monnaie dont l'émission serait émancipée de l'accumulation capitaliste**. La seconde partie relève ainsi l'émergence depuis plusieurs décennies, sous la pression des difficultés sociales et écologiques, de propositions combinant des indicateurs en nature et monétaires. Concernant les indicateurs en

---

<sup>1</sup> Olivier Martin, 2020, *L'empire des chiffres*. Armand Colin.

<sup>2</sup> Alain Desrosières :

- 1993, réédition 2010, *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*. La Découverte.

- 2008a, *Pour une sociologie historique de la quantification*. Presses de l'École des mines.

- 2008b, *Gouverner par les nombres*. Presses de l'École des mines.

- 2014, *Prouver et gouverner. Une analyse politique des statistiques publiques*. La Découverte.

<sup>3</sup> Patrice Grevet, 2024, « [Codétermination, bicaméralisme et démocratie en entreprise au regard des classes sociales à l'époque du défi écologique](#) », *Les Possibles*, n° 38, Hiver.

nature, ce n'est pas leur existence en elle-même qui constitue une nouveauté, mais leur contenu. Dans le passé, ils étaient notamment tournés vers les moyens de la puissance des États, la population, les stocks d'armes, et avec "l'État-providence" vers l'éducation, la santé, etc. Aujourd'hui les indicateurs en nature relatifs à l'écosystème prennent une importance croissante. Cédric Durand et Razmig Keucheyan viennent de publier un ouvrage de très grand intérêt qui appelle le débat<sup>4</sup>. Ainsi la thèse soutenue ici contraste avec celle présentée dans cet ouvrage sur la primauté à instaurer d'un calcul en nature, la persistance d'un calcul monétaire tendant à y être de l'ordre du résiduel, en tout cas n'ayant pas une utilité théorisée. La troisième partie souligne en sens inverse que des rôles majeurs sont à donner simultanément à des outils en nature et à des outils monétaires. Elle attribue au financement, par définition en termes monétaires, un rôle *conclusif* dans chaque cycle de coordination planifiée des entreprises démocratiques.

## 1. Nécessité générale et variabilité des outils quantifiés d'exercice des pouvoirs

### 1) Les outils quantifiés dans les luttes d'idées, d'intérêts et de pouvoir

L'attention à porter aux quantifications n'implique aucune "*illusion statistique*" pour reprendre une expression d'Oskar Morgenstern, un des fondateurs de la théorie des jeux qui insiste sur les sources d'erreurs d'observation dans les sciences de la société, et qui souligne qu'il ne faut pas pour autant jeter le bébé avec l'eau du bain<sup>5</sup>. Plus généralement, les choix des objets donnant lieu à la construction de données, les méthodes de traitement et l'interprétation ne relèvent pas de la pure science. Ainsi, le britannique Francis Galton (1822-1911) est à la fois le père de la statistique moderne utilisée dans les sciences sociales (interaction entre variables, corrélation, régression, statistique multidimensionnelle) et le fondateur de l'eugénisme visant à "améliorer l'espèce humaine" en supposant une hérédité des aptitudes censées être révélées par la position dans l'échelle sociale, opinion complètement invalidée ensuite par la communauté scientifique (Desrosières, 2008a, p.251-253). De façon opposée, des acteurs visant le progrès social produisent des statistiques, ainsi le médecin Louis René Villermé (1782-1863), à la suite de l'épidémie de choléra qui fait près de 19 000 morts à Paris en mars 1832, publie en 1834 une étude statistique intitulée *Le Choléra dans les maisons garnies de Paris*. Les outils quantifiés sont des enjeux dans les luttes d'idées, d'intérêts et de pouvoir entre les différentes catégories sociales. Leur contenu est marqué par les buts que poursuivent les groupes sociaux dominants, mais sans détermination mécanique; il est influencé par les rapports de force entre les différents groupes sociaux et par les exigences de rigueur que les professionnels de la statistique peuvent porter.

### 2) Des repères en perspective historique longue sur les outils quantifiés

#### *Dans la naissance des États*

James C. Scott<sup>6</sup> soutient, avec de nombreux éléments empiriques à l'appui, que l'apparition des premiers États en Mésopotamie, au cours des derniers siècles du quatrième millénaire avant notre ère est liée au prélèvement fiscal sur les récoltes de céréales. Le blé, l'orge, le riz, le maïs, selon les espaces, sont les seules cultures "*vraiment adaptées à la concentration de la production, au prélèvement fiscal, à l'appropriation, aux registres cadastraux, au stockage et au rationnement*" (p. 37-39, 146-166). Les premiers États cherchent, avec des difficultés, à contraindre une population sédentarisée à rester concentrée sur place entraînant des risques d'épidémies destructrices. Scott pense l'État "*comme une institution dotée d'une couche de fonctionnaires spécialisés dans le calcul*

---

<sup>4</sup> Cédric Durand et Razmig Keucheyan, 2024, *Comment bifurquer. Les principes de la planification écologique*. Zones. La Découverte.

<sup>5</sup> Oskar Morgenstern, 1972, *Précision et incertitude des données économiques*. Dunod.

<sup>6</sup> James C. Scott, 2019, *Homo Domesticus. Une histoire profonde des premiers États*. La Découverte.

*et la collecte d'impôts – que ce soit sous forme de céréales, de travail ou bien en espèces – et qui sont responsables devant un ou des dirigeants”* (p. 133). L'État est une machine à mesurer, enregistrer, archiver. Il semble bien que ce fut le premier usage des tablettes cunéiformes (p. 156-161). L'ancienne Égypte, la Chine, témoignent de phénomènes similaires.

#### *Les dénombrements de population dans la Grèce antique, la Gaule et à Rome*

Dès la fin du VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère, Rome opère tous les cinq ans des dénombrements de population. Périclès fait de même à Athènes en 444 avant notre ère. Lorsque César envahit la Gaule, il découvre des listes nominatives d'individus et notamment d'hommes en état de porter les armes<sup>7</sup>.

#### *Les finances publiques de l'État romain*

Claude Nicolet<sup>8</sup> présente une analyse des finances de l'État romain (264-27 avant notre ère), finances qui jouent un rôle prépondérant dans l'histoire intérieure et extérieure de Rome. Les comptes sont publics, et les questions financières exposées au grand jour et le plus souvent débattues, l'opposition est nette avec les finances de type impérial, confidentielles et même parfois secrètes, comme seront par exemple les finances de l'Empire romain dès le règne d'Auguste. Gérard Minaud<sup>9</sup> s'attache à la pensée comptable commerciale et privée dans le monde antique romain.

#### *L'économie rurale dans l'Occident médiéval*

Georges Duby étudiant la société féodale note après 1180 une multiplication des inventaires et des comptes. *“Tous les grands seigneurs commencèrent à s'entourer de fonctionnaires instruits, rétribués par des gages ou des pensions, de techniciens dont le « métier » était d'écrire, de tenir des livres, de calculer, de contrôler”*<sup>10</sup>.

#### *La comptabilité d'entreprise pour le capital depuis le XIV<sup>e</sup> siècle*

La comptabilité privée dite en partie double, nommée aujourd'hui comptabilité d'entreprise, a été inventée pour des capitalistes marchands à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle en Italie afin qu'ils puissent suivre la récupération avec profit de l'argent engagé<sup>11</sup>. Cette comptabilité en partie double permet aussi le développement du crédit participant à celui du capitalisme. Les systèmes de comptabilité d'entreprise se sont révélés extrêmement divers dans le temps et l'espace, mais ont conservé le principe de la partie double qui signifie que toute opération fait l'objet de deux écritures, ce qui permet de connaître l'origine des fonds et leurs emplois, les résultats obtenus par la gestion de ces emplois, la rentabilité des capitaux, c'est-à-dire le rapport entre les résultats et les capitaux investis<sup>12</sup>. Dans un pays comme la France, la logique d'une comptabilité principalement pour les propriétaires de capital est demeurée, l'État étant partie prenante pour des raisons fiscales et d'autres acteurs ayant pu gagner des concessions et obtenir certaines informations souhaitées. Les indicateurs venus de cette catégorie de comptabilité (en premier lieu le solde du compte de résultat, bénéfique ou déficit) imprègnent depuis longtemps les pratiques et la culture des propriétaires d'entreprise, de leurs dirigeants et des gestionnaires bien au-delà des seuls comptables. Il en va de même dans les sphères bancaire et financière et plus largement dans l'ensemble des représentations sociales même quand elles ignorent tout aspect technique. Dans les luttes d'idées pour une bifurcation sociale-écologique radicale, il faut donc renverser d'apparentes évidences venues des comptabilités pour le capital, à savoir la prééminence du solde du compte de résultat. Les expériences des coopératives constituent un point d'appui précieux pour ces luttes d'idées. Elles ont relativisé la place à donner au solde du compte de résultat et mis en cause dans la pratique le critère de la rentabilité du capital. Benoît

<sup>7</sup> Jacqueline Hecht, 1987, "L'idée de dénombrement jusqu'à la révolution" dans INSEE, *Pour une histoire de la statistique vol. 1, Contributions*. Economica-INSEE.

<sup>8</sup> Claude Nicolet, 2001, *Rome et la conquête du monde méditerranéen (264-27 av. J.-C.)*. Tome 1. Chapitre VI "Les finances publiques de l'état romain". PUF, p. 236-269.

<sup>9</sup> Gérard Minaud, 2005, *La comptabilité à Rome*. Presses polytechniques et universitaires romandes.

<sup>10</sup> Georges Duby, édition de 2011, *Qu'est-ce que la société féodale*. Flammarion, p.908.

<sup>11</sup> Jacques Richard en collaboration avec Alexandre Rambaud, 2020, *Révolution comptable. Pour une entreprise écologique et sociale*. Les Éditions de l'atelier, p. 11-39.

<sup>12</sup> Jacques Richard, Didier Bensadon Alexandre Rambaud, 2018, *Comptabilité financière*. Dunod, p. 65s, 217s.

Borrits a réalisé à ce sujet des vidéos pédagogiques sur la société de capitaux, la comptabilité, la coopérative<sup>13</sup>.

### *Le droit budgétaire*

Sous la monarchie française de l'Ancien Régime, la technique budgétaire progresse sans encore disposer d'un cadre juridique efficace<sup>14</sup>. Un tel cadre sera établi au XIX<sup>e</sup> siècle. Pour la période allant de 1815 à 1967, voir Bezes et alii <sup>15</sup>, concernant la portée juridique actuelle des autorisations de dépenses et de recettes dans les budgets publics voir Collet<sup>16</sup>.

### *La statistique allemande sur les États*

Cette statistique a peu en commun avec la statistique actuelle. Elle est née dans la deuxième partie du XVII<sup>e</sup> siècle en proposant au Prince ou au fonctionnaire responsable un cadre d'organisation de savoirs multiformes sur une communauté humaine (climats, ressources naturelles, population, droit...). L'usage de chiffres précis plutôt que de descriptions en termes littéraires apparaît au début du XIX<sup>e</sup> siècle (Desrosières 1993, p. 29-34).

### *La comptabilité nationale*

L'intervention de l'État lors du New Deal de Roosevelt, la reconstruction en France après 1945, et de même dans d'autres pays, ont nécessité l'invention de la Comptabilité nationale dont est sorti entre autres le bien connu PIB (Produit intérieur brut)<sup>17</sup>. Des rapports complexes se sont établis entre comptabilité d'entreprise et comptabilité nationale<sup>18</sup>. La comptabilité nationale est un outil essentiel des politiques publiques depuis la 2<sup>e</sup> guerre mondiale avec une large diffusion culturelle dans la société, ainsi avec l'antienne très critiquable de la croissance du PIB associée au bien-être.

### *L'articulation entre l'État, le marché et les statistiques*

Alain Desrosières s'est intéressé à partir des années 2000 particulièrement aux articulations entre l'État, le marché, et les statistiques. La distinction qu'il opère entre cinq modes d'articulation relativise la situation présente et aide à envisager un mode complètement différent d'usage des statistiques dans une bifurcation sociale-écologique (Desrosières 2008a, p. 39-56, notamment le tableau p. 56, 2008b, p. 9-14, et 2014, chap. 1 p. 33-59). Les cinq modes sont :

- *l'État ingénieur* en allant du mercantilisme et du colbertisme (XVII<sup>e</sup> siècle) aux "grands projets" de la France gaulliste et aux économies planifiées socialistes, avec des statistiques jouant un rôle essentiel.
- *l'État libéral classique* naissant à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle qui réduit au maximum son intervention, les statistiques si elles existent visant à rapprocher les marchés réels de ceux de la théorie notamment en matière de prix, cette société de marché sans État se révélant être une utopie.
- *l'État-providence* cherchant à protéger les travailleurs salariés des conséquences de l'extension de la logique marchande au travail, avec des statistiques sur l'emploi, les besoins, les revenus et les budgets de famille des travailleurs, les indices de prix des consommations de ceux-ci.

<sup>13</sup> Benoît Borrits, 2019, vidéos sur l'entreprise et la comptabilité. [Ici](#).

<sup>14</sup> Alain Guery, 1978, "Les finances de la monarchie française sous l'Ancien Régime". *Annales. Économies, sociétés, civilisations*. 33<sup>e</sup>année n°2, p. 216-239.

<sup>15</sup> Philippe Bezes, Florence Descamps, Sébastien Kott et Lucile Tallineau (dir.), - 2010, L'invention de la gestion des finances publiques *Élaborations et pratiques du droit budgétaire et comptable au XIX<sup>e</sup> siècle (1815-1914) / 2013, L'invention de la gestion des finances publiques : Du contrôle de la dépense à la gestion des services publics (1914-1967)*. Institut de la gestion publique et du développement économique, Comité pour l'histoire économique et financière de la France.

<sup>16</sup> Martin Collet, 2022, 7<sup>e</sup> édition, *Finances publiques*. LGDJ, p. 80-83.

<sup>17</sup> - André Vanoli, 2002, *Histoire de la comptabilité nationale*. La Découverte.

- François Fourquet, 1980, *Les comptes de la puissance. Histoire de la comptabilité nationale et du plan*. Recherches éditions.

<sup>18</sup> Pierre Muller, juillet 2019, "De la complexité des relations entre la comptabilité d'entreprise et la comptabilité nationale", *Insee Méthodes* n°134, [Ici](#).

– *l'État keynésien* ayant une responsabilité dans le pilotage macroéconomique d'une société marchande avec la comptabilité nationale, un indice des prix qui quantifie l'inflation concernant toute la population et non les seuls travailleurs salariés, des modèles macroéconomiques.

– *l'État néolibéral* à la suite de la crise des années 1970 mettant l'accent sur des indicateurs pour qu'ils incitent les acteurs économiques, y compris la puissance publique, à des comportements déterminés, donnant une grande place au *benchmarking*, c'est-à-dire à l'évaluation comparative, au classement et au palmarès des performances, cherchant ainsi des rétroactions sur les acteurs.

Ces cinq formes ne correspondent pas à des coupures dans le temps, mais à une stratification successive, chaque strate englobant et transformant les précédentes. La cinquième forme participe au capitalisme financiarisé actuel, objet du point qui suit.

### 3) Dans le capitalisme financiarisé

#### *Les indicateurs de la valeur actionnariale*

La boussole du taux de profit et de l'accumulation du capital privé a pris de façon prédominante au cours des trois dernières décennies la forme de la valeur actionnariale, c'est-à-dire du rendement et du prix des actions (pour des précisions Grevet 2024). La valeur actionnariale est appréciée selon des indicateurs qui font débat entre analystes financiers sur les plus appropriés du point de vue de l'actionnaire, sur les problèmes de mesure que ceux-ci rencontrent et sur leurs complémentarités<sup>19</sup>. La méthode dite de l'EVA ("Economic Value Added" qui se traduit littéralement par "Valeur Économique Ajoutée") s'est largement imposée<sup>20</sup>. L'adjectif "added" ("ajoutée") désigne le surcroît de valeur pour les actionnaires relativement aux conditions moyennes de rentabilité que leurs capitaux pourraient obtenir ailleurs ("coût des capitaux propres" dit aussi "coût d'opportunité du capital"). Le calcul de l'EVA tient compte de ce "coût" et de celui des dettes.

#### *Les normes IFRS visant l'information pour du capital mobile*

Les systèmes comptables d'Europe continentale ont donné jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle une très large place au principe de réalisation (article. L 123-21 du Code de commerce français : "*Seuls les bénéfices réalisés à la date de clôture d'un exercice peuvent être inscrits dans les comptes annuels.*") et au principe de prudence né dans les sociétés par actions du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce dernier principe est complexe dans son application pratique et il a évolué au fil du temps<sup>21</sup>. De façon simplifiée, il signifie que l'entreprise doit enregistrer à la clôture de l'exercice toutes les pertes probables ou certaines qui la concernent, même si elles apparaissent après la date de clôture de l'exercice, et qu'elle ne doit pas tenir compte des profits, même s'ils sont probables, avant qu'ils ne soient réalisés. Il est lié à la comptabilisation des actifs immobilisés à leur coût historique, coût d'entrée diminué des amortissements et éventuellement réévalué pour tenir compte de l'inflation. L'objectif est de donner une image prudente de la situation patrimoniale de l'entreprise, d'éviter des distributions de bénéfices fictifs, de protéger le capital des actionnaires et des prêteurs.

Traditionnellement, les modèles anglo-saxons de comptabilité sont liés au rôle prédominant des marchés financiers dans le financement des entreprises. Ils visent à donner aux actionnaires actuels et aux investisseurs potentiels des informations sur la valeur des titres sur les marchés financiers. Les évolutions de ces modèles sont liées à l'essor des marchés financiers internationaux depuis les années 1960-1970. En 1973 est créé un organisme de droit privé l'IASC (International

<sup>19</sup> Cf. une présentation commode dans René Demeestère, Philippe Lorino, Nicolas Mottis, 2017, *Pilotage de l'entreprise et contrôle de gestion*. Dunod, p. 102-114.

<sup>20</sup> Frédéric Lordon, 2000, La « création de valeur » comme rhétorique et comme pratique. Généalogie et sociologie de la « valeur actionnariale ». *L'Année de la régulation* n°4.

<sup>21</sup> - Michèle Saboly, 2003, "La prudence comptable : perspectives historique et théorique", *Comptabilité - Contrôle - Audit* Tome 9 - Volume I mai 2003, p. 153 à 170.

- Jacques Richard, Didier Bensadon, Alexandre Rambaud, 2018, *Comptabilité financière*. Dunod, p. 65s., 217s.

Accounting Standard Committee). Il regroupe des organisations comptables professionnelles de plusieurs pays pour établir un langage comptable au service des marchés financiers internationaux. Au terme d'un long processus technique et politique, en 2001 l'IASB devient l'IASB (International Accounting Standards Board) dont la gouvernance est assurée par une organisation à but non lucratif et d'intérêt public l'IFRS Foundation dont le siège est situé dans l'État du Delaware aux États-Unis, État considéré comme un paradis fiscal et dont le financement est assuré par des contributions d'entités appartenant aux marchés financiers mondiaux. Les moyens sont ainsi donnés pour assurer la prééminence de la conception financière de l'entreprise et la tendance à l'exclusivité du point de vue d'investisseurs en capital à court terme et mobiles, qu'ils soient actuels ou recherchés.

Après avoir échoué dans l'élaboration de ses propres normes comptables, en 2002, l'UE (Union européenne) délègue à l'IASB la normalisation sans disposer de véritables contrepouvoirs. Elle adopte les normes IFRS dont l'utilisation devient obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2005 pour les comptes consolidés des groupes faisant appel public à l'épargne (émissions d'actions, d'obligations et autres titres de créance) sur un marché réglementé de l'UE. En 2018, cela représentait environ 1100 sociétés françaises et plus de 22 000 filiales. Dans le cadre des normes IFRS, la dite "juste valeur" vise à refléter en permanence la valeur de vente des actifs qu'il s'agisse de :

- la valeur observée sur un marché actif, c'est-à-dire sur un marché où les échanges sont réguliers, les prix connus du plus grand nombre, les volumes de transaction élevés, les prix censés alors refléter la réalité du marché ;
- la valeur d'échange sur laquelle s'entendent des parties ;
- le prix de marché d'un élément similaire ;
- les flux de trésorerie futurs actualisés engendrés par un actif ; dans cette dernière modalité, il s'agit d'une valeur non pas observée, mais calculée subjectivement par un expert<sup>22</sup>.

#### *La gouvernance par les nombres et la politique du chiffre*

Les critères actuels du capital poussent à la construction d'indicateurs servant à contrôler l'activité des salariés, avec une forme exacerbée dans des exigences permanentes et pernicieuses de "reporting". Parallèlement au cours des dernières décennies se sont affirmées la "*gouvernance par les nombres*" (Desrosières 2008b et Supiot<sup>23</sup>) et "*la politique du chiffre*". Cette politique génère des effets pervers et relève d'une prétention bureaucratique à gouverner efficacement la société d'en haut, poussant en fait les acteurs à se focaliser sur les indicateurs et non sur l'action elle-même à réaliser, les incitant à frauder, comme l'indique Florence Aubenas décrivant les "consignes" données à des conseillers de Pôle Emploi pour améliorer les chiffres du chômage<sup>24</sup>. Un autre exemple est analysé par *La Quadrature du Net* 2022 et 2023 à propos du numérique mis au service de l'exclusion et du harcèlement des plus précaires dans les Caisses d'allocations familiales (CAF). Un article du *Monde* de Gabriel Geiger et alii le 4 décembre 2023 présente des constats similaires. Il faudra rompre avec ces pratiques dans une bifurcation sociale-écologique radicale.

## **2. L'émergence de nouvelles combinaisons d'indicateurs en nature et monétaires**

Face à la montée de difficultés sociales et écologiques depuis plusieurs décennies, des propositions nouvelles combinent des indicateurs en nature et monétaires.

### **1) La critique du PIB et les nouveaux indicateurs de richesse**

La critique de l'association entre la croissance du PIB et le bien-être est d'abord venue du constat des limites et contradictions de la grande croissance des années 1950 à 1970. Elle s'est

<sup>22</sup> Samira Demaria, Sandra Rigot, 2018, *Les normes comptables internationales IFRS*. La Découverte, p. 7-35.

<sup>23</sup> Alain Supiot, 2015, *La Gouvernance par les nombres. Cours au Collège de France (2012-2014)*. Fayard.

<sup>24</sup> Florence Aubenas, 2010, *Le Quai de Ouistreham*. Éditions de l'Olivier, p. 251-252.

orientée dès la fin des années 1960 vers la recherche d'indicateurs sociaux complétant les données de comptabilité nationale sans mettre en cause la place du PIB dans le bien-être<sup>25</sup>. À la fin des années 1960 et au cours des années 1970, des comptes satellites de la comptabilité nationale sont apparus. Ces comptes satellites fournissent un cadre de présentation de données économiques dans un domaine particulier en relation avec l'analyse globale du cadre central de la comptabilité nationale, par exemple à propos de l'éducation, de la santé, de la protection sociale, du logement, de l'environnement. La critique de l'association entre la croissance du PIB et le bien-être s'est ensuite considérablement élargie et radicalisée bien-au-delà des préoccupations de la fin des années 1960. Une jonction s'est opérée progressivement avec la prise en compte de la crise écologique. Des recherches d'indicateurs de richesse alternatifs au PIB à des échelles nationales et territoriales ont été engagées. Citons en particulier l'excellente publication de Jean Gadrey et Florence Jany-Catrice sur *Les nouveaux indicateurs de richesse*<sup>26</sup>. Cette publication dresse un inventaire des indicateurs alternatifs au PIB ou au seul PIB, avec donc des éléments monétaires et en nature. Citons aussi les travaux d'Aurélien Boutaud et Natacha Gondran sur *L'empreinte écologique*<sup>27</sup> qui ont conduit, entre autres aspects, à la notion du *jour du dépassement*, date de l'année, calculée par l'ONG *Global Footprint Network*, à partir de laquelle l'humanité est supposée avoir consommé l'ensemble des ressources que la planète est capable de régénérer en un an. Citons aussi, pour souligner la dimension internationale du mouvement, Robert Costanza qui traite de la question des indicateurs<sup>28</sup>. Ces travaux développent une approche macro ou méso-économique qui relève très largement de l'attente d'un "État social-écologique" sans s'attacher aux rapports avec les gestions "microéconomiques" des entreprises et des financements. Comme le signalent Jean Gadrey et Aurore Lalucq, une dérive est possible avec une répartition des rôles : l'essentiel des indicateurs proposés jusqu'à ce jour pourraient servir aux débats d'idées et aux politiques nationales et territoriales, la gestion des entreprises continuant largement à être le monopole de la rentabilisation et de l'accumulation du capital<sup>29</sup>.

## 2) Comptabilité d'entreprise élargie et définanciarisée. Comptabilité écosystème-centrée

### *La méthode comptable CARE*

Dans leur ouvrage de 2020, Jacques Richard et Alexandre Rambaud ont le mérite de s'attaquer à la comptabilité des grandes sociétés capitalistes et de proposer de changer le mode de calcul des performances de celles-ci. Ils proposent une méthode comptable dite CARE (Comptabilité Adaptée au Renouvellement de l'Environnement ou Comprehensive Accounting in Respect of Ecology) désignation qui joue aussi de la connotation en anglais du terme "care" (soin)<sup>30</sup>. Pour comprendre leur proposition, il faut souligner qu'ils prennent le terme de "capital" au sens qu'il a dans la comptabilité traditionnelle, une dette, une chose à conserver et rembourser, pas un actif. Ils précisent qu'il s'agit d'une "chose" matérielle ou non, offrant une potentialité d'usage, et reconnue comme devant être maintenue sur une période de temps déterminée à l'avance. Ils identifient au moins trois types de capitaux qui méritent une conservation systématique : les capitaux naturel, humain (comprenant au sens large le capital social, sociétal, artistique) et financier. Je ne discute pas du sens

<sup>25</sup> Patrice Grevet, 1974, *Les indicateurs sociaux. Caractères actuels*. Thèse complémentaire. Université Paris IX Dauphine.

<sup>26</sup> Jean Gadrey et Florence Jany-Catrice, de la 1<sup>ère</sup> édition en 2005 à la 4<sup>ème</sup> en 2016, *Les nouveaux indicateurs de richesse*. La Découverte.

<sup>27</sup> Aurélien Boutaud et Natacha Gondran, nouvelle édition 2018, *L'empreinte écologique*. La Découverte.

<sup>28</sup> Robert Costanza en collab., 2<sup>e</sup> édition 2015, *An introduction to ecological economics*. CRC Press, p. 126-197.

<sup>29</sup> Jean Gadrey et Aurore Lalucq, 2015, op. cit. p. 81.

<sup>30</sup> - Jacques Richard en collaboration avec Alexandre Rambaud, 2020, op. cit. p. 72-100.

- Alexandre Rambaud et Jacques Richard, 2021, *Philosophie d'une écologie anticapitaliste. Pour un nouveau modèle de gestion écologique*. Presses de l'Université Laval, p.193-249.

donné au terme “capital”, mais des conséquences qui en viennent. La méthode CARE a pour première caractéristique de définancier la comptabilité d’entreprise puisque la dégradation des capitaux environnementaux et humains due à l’activité de l’entreprise est comptabilisée par le biais du calcul des coûts de maintien de ces capitaux eux-mêmes calculés selon la méthode du coût historique. Cette méthode permet d’évaluer l’amortissement comptable à enregistrer dans l’actif du bilan de l’entreprise. Je retiens le principe de la comptabilisation au coût historique et l’intégration d’un coût de maintien de la nature quand l’entreprise dégrade celle-ci d’une façon qui lui est imputable en propre. En revanche, la fixation des salaires en tant que coût de maintien de “capitaux humains” n’est pas satisfaisante, elle est conservatrice alors que l’objectif devrait être une élévation générale des qualifications associée à une forte réduction des hiérarchies. Par ailleurs, ainsi que Jean Gadrey et Aurore Lalucq l’ont souligné<sup>31</sup>, CARE fonctionne bien du point de vue écologique dans plusieurs cas, mais difficilement pour les contributions des entreprises aux phénomènes globaux de réchauffement climatique, de dégradation de la biodiversité et d’épuisement de ressources fossiles notamment, me semble-t-il, en raison des “effets cocktail”. Face à ces effets, il me paraît indispensable de recourir à des indicateurs en nature, des normes publiques, des repères donnés par la planification écologique et que les entreprises et leurs financeurs auront à prendre en compte.

#### *La piste d’une comptabilité écosystème-centrée*

Alexandre Rambaud, Clément Feger, Harold Levrel chercheurs impliqués dans la méthode CARE ont engagé des travaux qui pourraient dépasser les limites de celle-ci, non pas à propos du développement des capacités humaines professionnelles à promouvoir, mais en matière écologique<sup>32</sup>. C’est une piste importante dont il faudra suivre les développements. Elle repose sur la perspective de comptabilités dédiées à la gouvernance collective des écosystèmes avec tout d’abord des comptes structurés des résultats au niveau de l’écosystème, si je comprends bien “en nature”. Elle vise ensuite à établir une comptabilité des pressions et des contributions écologiques des différentes organisations affectant l’écosystème. Enfin elle prend acte de la grande hétérogénéité des contextes de gouvernance des écosystèmes sur les territoires.

### **3) Connaissance des écosystèmes et comptabilité matières**

Le ministère en charge de la transition écologique a engagé depuis 2012 une évaluation dite [EFESE \(Évaluation française des écosystèmes et des services écosystémiques\)](#). De premiers bilans des connaissances mobilisables ont été réalisés sur six grands types d’écosystèmes français, les écosystèmes agricoles, forestiers, rocheux et de haute montagne, urbains, les milieux humides et aquatiques continentaux, les milieux marins et littoraux. La lecture de ces bilans est très intéressante en elle-même et elle donne une idée de l’ampleur des connaissances à construire.

La piste d’une comptabilité matières a été ouverte par Kambiz Mohkam et Olivier Simon de l’Insee en novembre 2019 dans « [L’empreinte matières de l’économie française : une analyse par matière et catégorie de produits](#) ». Les auteurs indiquent : “...un préalable à la mise en œuvre de politiques d’économie circulaire consiste en une meilleure connaissance des quantités de matières primaires mobilisées par les activités économiques. À ce titre, l’empreinte matières mesure aussi bien les quantités de matières primaires directement contenues dans les produits consommés que celles utilisées dans le processus productif, en France ou à l’étranger. Cette étude propose une mesure de l’empreinte matières de la France pour l’année 2013, contribuant à améliorer la

<sup>31</sup> Jean Gadrey et Aurore Lalucq, 2015, *Faut-il donner un prix à la nature ?* Les petits matins/Institut Veblen, p. 81-83.

<sup>32</sup> - Alexandre Rambaud, Clément Feger, 2022, "Une brève introduction au modèle CARE et à la comptabilité écosystème-centrée". *Horizons Publics*. Mars-avril 2022, n° 26. [Ici](#).  
- Clément Feger, Harold Levrel, Alexandre Rambaud, 2022, "Trois méthodes comptables complémentaires pour mettre les problèmes écologiques au cœur de la chose publique". *Revue française d’administration publique* 2022/3 n° 183. [Ici](#).



*méthodologie actuellement mise à disposition par Eurostat pour les États membres de l'Union européenne. L'empreinte matières ainsi calculée vise à être plus cohérente avec la structure du système productif français et à pouvoir être décomposée à un niveau fin selon les matières (51 matières), les catégories de produits (151 catégories) et les composantes de la demande (consommation, investissement...)...". La mesure de l'empreinte matières s'effectue à l'aide des données monétaires des comptes nationaux de l'Insee et des données physiques d'extraction intérieure de matière et de contenus en matières des importations. Elle mêle donc le monétaire et le physique. L'intérêt porte sur une recherche la fois d'économie circulaire et de sobriété compte tenu des limites de la circularité envisageable.*

### **3. Le financement dans la gestion et la coordination des entreprises démocratiques**

Dans une bifurcation systémique, en s'appuyant sur les points de départ qui viennent d'être mentionnés, il s'agirait de développer un système complexe d'indicateurs sociaux-écologiques nationaux, régionalisés, et par filière de production et de consommation. Ce système serait destiné à la planification, aux politiques publiques, aux services publics, à la gestion et au financement des entreprises démocratiques. L'objectif ne serait pas d'aboutir à un indicateur synthétique comme le taux de profit. Il ne serait pas non plus d'en rester à la juxtaposition même dans des tableaux ordonnés de multiples indicateurs. Les divers indicateurs en nature et monétaires seraient des éléments d'appréciation servant à des décisions politiques dans les cycles de planification. Ces cycles se concluraient politiquement par l'attribution de financements venant d'une monnaie dont l'émission échapperait aux règles de l'accumulation du capital.

#### **1) Les entreprises démocratiques dans un cycle de planification sociale-écologique**

*Les différentes phases d'un cycle de planification*

Un cycle pluriannuel de planification pourrait commencer par l'élaboration d'un schéma préliminaire indicatif reposant sur un bilan de la situation à un moment donné et proposant de grandes orientations pour la période à venir. Il serait élaboré par le Conseil National à la Planification, débattu dans des instances à déterminer, puis discuté et voté par le Parlement. Seraient ensuite repris les principes définis dans le programme de *L'Avenir en commun 2022*<sup>33</sup>, notamment [Ici](#) p. 18-22.

Comme indiqué dans ce programme, la phase ascendante de planification comporterait bien des débats citoyens à partir des communes. Il faudrait y ajouter des débats citoyens sur les lieux de travail avec encouragements aux liens territoriaux entre ces deux types de débat. Les salariés devraient être ainsi des acteurs de premier plan de la planification dès les commencements de celle-ci au-delà du schéma préliminaire indicatif. Pour ce faire, il faudrait s'engager dès les tout premiers débuts d'une bifurcation dans une meilleure connaissance des filières de production et de leurs têtes. Cette connaissance permettrait de constituer des Comités de filière analogues à une échelle supérieure aux Comités d'entreprise, d'engager la responsabilité sociale et écologique des donneurs d'ordre et de définir des politiques de filière. Les assemblées de base des travailleurs trouveraient des relais dans les institutions des entreprises et dans des Comités de filière qui appuieraient les revendications immédiates des salariés et seraient des intermédiaires avec les Commissions nationales de la planification écologique. La qualité du travail et les capacités collectives des travailleurs pour des transformations écologiques viendraient à l'avant de la scène, au lieu d'être traitées comme des questions secondes. Dans cette phase ascendante, les entreprises démocratiques

<sup>33</sup> - L'Union Populaire, 02/02/2022, [La planification écologique. La règle verte pour rompre avec le productivisme.](#)

- L'Union Populaire, 12/03/2022, [Mettre en œuvre la règle verte par la planification écologique.](#)

ébaucheraient une première version de leurs critères et programmes d'activité et se concerteraient pour ce faire avec un établissement du pôle bancaire socialisé

La phase nationale suivante de planification déboucherait sur la détermination d'enveloppes de financement attribuées aux différentes institutions du pôle bancaire socialisé caractérisées par trois éléments conjoints :

- le caractère public sans présence de capital privé ;
- une gestion associant les représentants de la puissance publique nationale, des collectivités locales, des syndicats de salariés et d'employeurs, des associations environnementales et de consommateurs ;
- une orientation par des objectifs sociaux et écologiques utilisant des repères venant de la planification.

En puisant dans l'enveloppe de financement qui lui serait attribuée, un département spécialisé d'une institution du pôle bancaire socialisé validerait *ex-ante* la version finale des critères et programmes d'activité élaborés de façon autonome par une entreprise démocratique, sous réserve d'itérations possibles avec l'institution bancaire concernée et avec les pouvoirs publics. Dans un cycle pluriannuel de planification s'emboîteraient des cycles courts à la procédure beaucoup plus légère permettant des adaptations souples et rapides. Pour des précisions sur le nouveau type de validation *ex-ante* proposé, je renvoie à un article antérieur<sup>34</sup>.

#### *Le financement par prêts remboursables à taux zéro et le changement qualitatif de l'EBE*

De la référence précédente, je reprends seulement ce qui a trait à l'EBE (Excédent brut d'exploitation). Le type de validation *ex-ante* des activités d'entreprises démocratiques proposé comporte un changement qualitatif de l'EBE et de sa place. Il est usuel d'indiquer que l'EBE mesure le profit tiré de l'activité courante de l'entreprise. Il est employé actuellement pour verser des dividendes aux actionnaires, rembourser avec intérêt des prêts de type capitaliste et financer une accumulation du capital orientée par le critère de la valeur actionnariale. Le langage habituel connotant le terme "profit" à une réalité capitaliste est justifié. L'excédent brut d'exploitation soustrait à la propriété capitaliste dans une entreprise sociale-écologique deviendrait un élément de post-validation, c'est-à-dire de constat des résultats obtenus sur le marché à la fin d'un cycle de production. Ce constat constituerait une composante partielle des informations utiles pour la validation *ex-ante* au début du cycle suivant de coordination planifiée. Il jouerait ainsi parmi les divers éléments non monétaires et monétaires des résultats. Il serait d'abord utilisé pour rembourser les prêts venus du pôle public bancaire. Il servirait de façon très souple, mais minoritaire, au financement de nouveaux investissements en complément d'une part majoritaire de nouveaux prêts. Il passerait ainsi dans une entreprise sociale-écologique du statut de profit capitaliste à celui d'excédent largement socialisé via les remboursements à une institution du pôle bancaire public. Celui-ci assurerait ensuite par de nouveaux prêts la nécessaire circulation de l'excédent entre les différentes entreprises pour leurs objectifs sociaux-écologiques. L'EBE ne serait donc plus un objectif essentiel, mais un élément inclus dans l'ensemble de critères de gestion et de financement des entreprises sociales-écologiques.

#### *Des précisions sur les critères et programmes d'activité d'une entreprise démocratique*

Dans une entreprise démocratique, les critères de gestion et programmes d'activités seraient définis au cas par cas à partir de plusieurs sources :

- a) La première viendrait des normes fixées par les pouvoirs publics, les entreprises ayant à préciser les calendriers et modalités d'application ;
- b) La seconde tiendrait aux repères sectoriels et territoriaux donnés par la planification écologique ;

---

<sup>34</sup> Patrice Grevet, 2022, « [La gestion et le financement actuels des GE et ETI face à une bifurcation radicale](#) », *Les Possibles*, n° 31.

- c) La troisième serait constituée d'éléments puisés en nombre restreint dans le système d'indicateurs sociaux-écologiques, c'est-à-dire choisis pour leur pertinence particulière dans une entreprise donnée et de façon révisable ;
- d) La quatrième serait donnée par une comptabilité d'entreprise définanciarisée dans les rapports avec des marchés remodelés.

Le choix de critères au cas par cas viserait à dépasser la contradiction entre le très grand nombre d'indicateurs sociaux-écologiques pertinents à l'échelle sociale et l'applicabilité dans l'entreprise qui ne peut être "une usine à gaz". À titre de simple illustration, voici un exemple de onze groupes de critères qui pourraient être envisagés dans la gestion et le financement des entreprises démocratiques. Ils pourraient être utilisés de façon adaptée dans les PME :

- ✓ besoins auxquels l'entreprise répond avec référence à ceux reconnus dans la planification et après consultation d'une instance extérieure de délibération sur les besoins ;
- ✓ nombre des emplois, structure par qualification, niveaux et écarts de rémunération, durée du travail, organisation et qualité du travail, dépenses de formation ;
- ✓ répartition de la valeur ajoutée entre salaires, dépenses de formation, contributions aux fonds collectifs socialisés et EBE ;
- ✓ utilisation de l'EBE à titre principal croissant pour rembourser les prêts venus du pôle bancaire socialisé et pour l'autofinancement ;
- ✓ utilisation de l'EBE à titre secondaire décroissant pour rembourser avec intérêt des prêts antérieurs de type capitaliste et payer des dividendes en fonction des compromis qu'il y aurait à passer ;
- ✓ investissements, ratio valeur ajoutée/capital fixe, productivité apparente du travail ;
- ✓ émissions de gaz à effets de serre dont le bilan serait à certifier par un organisme public agréé ;
- ✓ consommations des matières les plus importantes dans l'activité (sources d'énergie, eau, métaux rares ou le devenant, ressources "biosourcées"...)
- ✓ respect de la biodiversité ;
- ✓ élimination des pollutions ;
- ✓ plan de financement avec au centre le besoin en nouveaux crédits bancaires à taux zéro.

## **2) Des subventions publiques pour des besoins spécifiques de financement des entreprises**

Le principe précédent de financement par prêts remboursables à taux zéro devrait s'appliquer aux situations dans lesquelles il est raisonnable d'anticiper des ventes assurant des rentrées monétaires permettant de rembourser et de bénéficier des informations données par une post-validation. Mais d'autres besoins spécifiques de financement des entreprises devraient se présenter et appeler des subventions publiques. Deux exemples sont présentés ci-après.

### *Pour l'échouage des actifs toxiques et les conversions nécessaires*

Dans le développement d'une bifurcation systémique, il faut laisser dans le sol les ressources énergétiques fossiles (charbon, pétrole, gaz) et de cantonner toutes les activités réchauffant le climat, destructrices de la biodiversité, polluantes de l'air, de l'eau, du sol, en dessous de seuils compatibles avec les capacités de renouvellement de la nature et avec de bonnes conditions d'habitabilité humaine de la planète. En France, les bilans de firmes comme Total et de nombreuses banques et compagnies d'assurance sont remplis de titres financiers (actions, obligations...) correspondant à l'organisation actuelle de ces activités. Il est nécessaire de conduire un "échouage ordonné" et résolu de ces titres, c'est-à-dire de réduire considérablement voire à zéro leur valeur à des échéances tenant compte de l'urgence écologique. Il est aussi nécessaire de transformer dans la sécurité économique les emplois et les qualifications des salariés travaillant dans les activités en cause, de veiller à la stabilité du système financier face aux effets en chaîne de l'échouage d'actifs. Il s'agit de le faire sans que les propriétaires principaux des actifs toxiques soient indemnisés sur fonds publics et sans

qu'ils puissent tirer avantage de leur irresponsabilité écologique et financière pour relancer les cycles de l'accumulation du capital. L'échouage ordonné s'attacherait aussi à protéger les petits épargnants. Un financement socialisé doit reconstituer sur des bases saines les moyens de fonctionnement permanent des entreprises les plus affectées sous condition qu'elles se réorientent complètement. L'ampleur du financement nécessaire exclut qu'il puisse se faire entièrement par prêts remboursables susceptibles de générer des rentrées monétaires y correspondant. Il doit se faire par subventions pour une part à apprécier selon les circonstances.

*Pour des innovations orientées vers la construction de biens communs mondiaux*

Une bifurcation systémique ne signifie pas aller vers une économie immobile ; elle doit inclure l'appui à l'innovation de produit et de procédé. Pour en donner ici une indication, référons-nous à un ouvrage important de Maurice Cassier<sup>35</sup>. La propriété capitaliste des brevets constitue une institution centrale du mode de production actuel. Elle génère des profits considérables en contradiction avec l'intérêt des gens dans le monde entier. Ces profits sont sans rapport avec les incitations monétaires et symboliques nécessaires pour des innovations utiles socialement. Lors de la crise de la Covid 19, les énormes profits obtenus grâce aux brevets sur les vaccins à ARN messenger en ont donné des illustrations frappantes : en 2021, la société états-unienne Moderna a perçu 12 milliards de dollars de profits ; la société étatsunienne Pfizer et son associée la société allemande BioNTech ont réalisé chacune 9 milliards d'euros de bénéfice net. Et ceci, alors que les innovations en cause ont résulté d'une part de fortes interactions depuis des années entre la recherche publique en l'occurrence américaine et des sociétés de biotechnologie et d'autre part, face aux urgences de la pandémie, de soutiens publics massifs américains et européens au développement industriel des vaccins à ARN messenger ; 70 % de la recherche clinique ont ainsi été financés par les États. Les antagonismes entre des brevets devenus des actifs financiers et les besoins mondiaux des populations se manifestent dans d'autres exemples comme les traitements récents contre l'hépatite C et beaucoup d'anticancéreux. Et nous avons à les anticiper pour des pandémies à venir. Aux coûts faramineux qui en résultent pour les systèmes de santé, aux exclusions ainsi générées, s'ajoutent des pénuries de médicaments arrivés à une certaine durée de vie et devenus donc moins rentables, la délocalisation de la production du principe actif pour l'obtenir au moindre coût aboutissant à des chaînes de production très fragiles.

Face aux idéologies justifiant les monopoles ou oligopoles capitalistes et leurs profits colossaux, l'ouvrage de Maurice Cassier montre en s'appuyant sur une socio-histoire fouillée qu'il y a des alternatives expérimentées avec succès depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle : la quinine (traitement du paludisme dit aussi malaria) dans une dynamique d'invention collective depuis 1820, l'insuline (traitement du diabète) dont les découvreurs prix Nobel de médecine en 1923 transmirent leurs droits à leur université de Toronto qui prit un brevet pour empêcher un monopole, disposa d'un laboratoire de production pharmaceutique au sein même de l'université, imposa des standards de qualité dans la production, établit une communauté de brevets favorisant de multiples perfectionnements cumulatifs. M. Cassier a étudié aussi sur place le cas du Brésil qui a cherché à partir du milieu des années 1990 à assurer un accès universel et gratuit aux antirétroviraux contre le Sida. Les alternatives aux brevets capitalistes ont reposé sur des coalitions à géométrie variable de scientifiques, d'ONG, d'États, d'organisations internationales comme l'OMS ou d'autres constituées ad hoc, d'entreprises y compris privées en s'étant prémuni ou d'avoir agi contre les tentatives de reconstitution de monopoles privés visant la rentabilité et non l'intérêt des gens, tentatives toujours susceptibles de revenir.

La France pourrait constituer une ou plusieurs entreprises démocratiques du médicament cherchant la constitution d'un groupement européen et toutes les coalitions internationales possibles. Elle apporterait ainsi une contribution majeure à l'institution de technologies en biens communs mondiaux. Ces entreprises reprendraient la production délocalisée des principes actifs de

---

<sup>35</sup> Maurice Cassier, 2023, *Il y a des alternatives. Une autre histoire des médicaments XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*. Seuil.

médicaments matures. Pour les nouveaux médicaments essentiels, elles offriraient aux découvertes des chercheurs publics un débouché allant jusqu'au développement industriel. Elles s'engageraient dans la lutte pour la levée des brevets contre des indemnités raisonnables des frais engagés par des innovateurs privés. Elles pourraient ainsi acquérir une expérience complète des technologies concernées et la diffuser dans le monde selon les principes de licences libres incluant de la part des bénéficiaires des engagements de retours d'expériences, d'une diffusion en licence libre des améliorations qu'ils réaliseraient, du contrôle en commun de standards de qualité dans la production. Pour assurer un tel processus, un financement serait assuré pour une part importante par subventions publiques. Une réflexion similaire serait à engager pour les biens alimentaires face aux crises présentes et à venir. Il pourrait en aller de même pour les énergies renouvelables économes en matériaux.

### 3) Les tableaux synthétiques des coûts et des financements

Comme indiqué ci-dessus, le financement des entreprises démocratiques principalement par prêts remboursables à taux zéro et pour des besoins spécifiques par subventions serait puisé dans des enveloppes décidées à la fin d'un cycle pluriannuel de planification et adaptables rapidement selon les circonstances. La détermination de ces enveloppes devrait être l'objet de débats approfondis tranchés en dernier ressort par le Parlement. Ces débats prendraient en considération l'incommensurabilité des valeurs d'usage relatives par exemple à la santé, à l'éducation, à l'harmonie avec la nature et simultanément les coûts à financer pour l'obtention de ces valeurs d'usage. La monnaie intervient ici en tant qu'outil général de mesure des coûts, y compris dans les secteurs non marchands à l'exemple de l'enseignement public. La mesure des coûts en termes monétaires comporte de multiples défauts. Mais là aussi, il s'agit non pas de jeter le bébé avec l'eau du bain, mais de prendre en compte les limites des coûts mesurés à un moment et d'y remédier dans la mesure du possible par des régulations diverses<sup>36</sup>, les débats actuels sur la formation des prix alimentaires et l'assurance d'une juste rémunération des paysans en donnent une illustration.

À la fin d'un cycle de planification seraient donc présentés pour délibération et décision, des tableaux synthétiques des coûts et des financements, avec en ligne les valeurs d'usage incommensurables et en colonne le total des coûts et la ventilation de leur couverture entre l'autofinancement, les nouveaux prêts remboursables à taux zéro, les subventions. Ces tableaux synthétiques donneraient lieu à des tableaux annexes détaillés ligne par ligne.

### 4) Un nouveau type de monnaie

Les impôts alimenteraient pour une part les enveloppes de financement consacrées aux subventions. Mais pour le reste de celles-ci et pour les nouveaux prêts à taux zéro, elles tireraient leurs ressources du développement d'un nouveau type de monnaie. L'émission de cette monnaie s'émanciperait de son rapport actuel avec l'accumulation du capital. C'est ce qui est en jeu dans "*la monnaie sans dette*" dont Nicolas Dufrière et Alain Grandjean<sup>37</sup>, Nicolas Dufrière<sup>38</sup>, Jézabel Couppey-Soubeyran et alii<sup>39</sup> traitent à propos du financement de la dépense publique visant en particulier des fins écologiques<sup>40</sup>. Couppey-Soubeyran et alii proposent une extension de cette logique avec la création d'une "Caisse européenne du développement durable (CEDD). "*Son rôle serait d'assurer les activités opérationnelles du financement des investissements dans le bien commun, le non-marchand et les dépenses de bifurcation sociale-écologique pour lesquelles elle*

<sup>36</sup> Cf. Fabien Eloire et Jean Finez, 2021, *Sociologie des prix*. La Découverte.

<sup>37</sup> Alain Grandjean, Nicolas Dufrière, 2020, *La monnaie écologique*. Odile Jacob

<sup>38</sup> Nicolas Dufrière, 2023, *La dette au XXI<sup>e</sup> siècle. Comment s'en libérer*. Odile Jacob. Voir par exemple p. 13 une citation significative de Rosa Luxemburg.

<sup>39</sup> Jézabel Couppey-Soubeyran, Pierre Delandre, Augustin Sersiron, 2024 Les Liens qui libèrent, *Le pouvoir de la monnaie. Transformons la monnaie pour transformer la société*, p. 37s., chapitre 3, p. 171-241..

<sup>40</sup> Grandjean et Dufrière, 2020 chapitre V, Dufrière 2023 p. 111, 114s.

*serait mandatée.*”, p. 297-303. La CEDD agirait par subventions. Je laisse de côté la discussion sur les blocages qui pourraient intervenir au niveau européen et sur les initiatives que la France pourrait prendre en cherchant toutes les coalitions réalisables en dynamique. Mais surtout, je propose de pousser beaucoup plus loin cette logique en l’appliquant à toutes les entreprises démocratiques au sens défini ici, en ayant en tête l’ensemble des critères de gestion de ces entreprises esquissés précédemment. Une extension similaire devrait concerner la décision démocratique d’émission de monnaie sans dette (Dufrêne 2023 p. 179) dans le cadre des procédures de la planification sociale-écologique.

Le 23 avril 2024

Patrice Grevet est professeur honoraire de sciences économiques à l’Université de Lille.